

Harnachement

1. Embouchure

Tout type d'embouchure est autorisé, **sauf le mors à aiguille**.

L'arbitre peut néanmoins refuser tout mors pouvant occasionner des blessures.

2. Martingale fixe

La martingale fixe, rigide ou élastique, est **obligatoire** *sauf pour les catégories Moustiques et Poussins*.

3. Selle

Tout type de selle est autorisé.

4. Sangle de ramassage

Elle doit passer dans la main de la martingale.

Elle doit présenter toutes les conditions nécessaires de sécurité, d'ajustage et de propreté.

5. Filet


L'usage d'oeillères est interdit.

Les éventuelles protections des montants de filet ne peuvent excéder 2 cm d'épaisseur.

Le flot des rênes doit être noué.

Détérioration d'une pièce du harnachement

Le **joueur** dont une pièce du **harnachement** casse pendant le jeu peut :

- **Continuer à jouer, sauf si l'arbitre** estime que les conditions de sécurité sont mises en cause. Dans ce cas, l'arbitre arrête le jeu, fait sortir le joueur concerné qui peut être remplacé.
-  **Le jeu reprend par une P3 au centre du terrain en faveur de l'équipe adverse,**
- Se faire remplacer dans les conditions réglementaires, sachant qu'aucun arrêt de jeu pour détérioration du harnachement ne sera accordé.

Protections

Les **protections**, guêtres et/ou bandes, **sont obligatoires sur les 4 membres**, *sauf pour les catégories Moustiques et Poussins*. Les **cloches** sont **obligatoires** aux 4 pieds *sauf pour les catégories Moustiques et Poussins*.

Perte ou détérioration de protection

La **perte d'une quelconque protection** de membres **entraîne le remplacement obligatoire** du poney / cheval, lors d'un arrêt de jeu si nécessaire, à la demande de l'arbitre.